La Bonn'ACTU

JANVIER 2023 | N°25

Philippe Chavant, maire, et l'équipe municipale vous souhaitent UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !

INFORMATIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

DICRIM

Un flyer sur le Dicrim a été distribué avec le bulletin municipal de décembre 2022.

Le flyer

Le DICRIM est un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**, il recense tous les risques naturels et technologiques auxquels la commune de Bonnat est exposée.

Le document simplifié encarté dans le bulletin présente de façon succincte :

- une description des risques recensés sur le territoire communal,
- les moyens mis en œuvre pour la prévention et la protection des populations et des infrastructures ;
- les consignes de sécurité en cas de danger.

Le document détaillé est consultable en mairie.

LA BONNAVETTE : CHANGEMENT JOUR DE TOURNÉE

ATTENTION, à compter du 1er janvier 2023, la tournée du samedi est déplacée au vendredi, sur les mêmes créneaux horaires.

MARDI ET MERCREDI

Trajet aller		Trajet retour	
PLACE DE LA FONTAINE	9:30 / 10:00 / 10:30 / 11:00 / 14:30 / 15:00	INTERMARCHÉ	9:45 / 10:15 / 10:45 / 11:15 / 14:45 / 15:15
CRÉDIT AGRICOLE	9:35 / 10:05 / 10:35 / 11:05 /14:35 / 15:05	CRÉDIT AGRICOLE	9:50 / 10:20 / 10:50 / 11:20 / 14:50 / 15:20
INTERMARCHÉ	9:40 / 10:10/ 10:40 / 11:10 / 14:40 / 15:10	PLACE DE LA FONTAINE	9:55 / 10:25 / 10:55 / 11:25 / 14:55 / 15:25

VENDREDI

Trajet aller		Trajet retour	
PLACE DE LA FONTAINE	9:30 / 10:00 / 10:30	INTERMARCHÉ	9:45 / 10:15 / 10:45
CRÉDIT AGRICOLE	9:35 / 10:05 / 10:35	CRÉDIT AGRICOLE	9:50 / 10:20 / 10:50
INTERMARCHÉ	9:40 / 10:10 / 10:40	PLACE DE LA FONTAINE	9:55 / 10:25 / 10:55

Pour rappel, la BONNAVETTE, c'est une navette **gratuite**, pour tout le monde, avec des circuits réguliers le **mardi**, **mercredi** et **vendredi** sur la commune de Bonnat. Des trajets à la demande sont proposés des villages au bourg sur réservation au 05.55.62.10.18 SARL GAUDON.

OPÉRATIONS EVOLIS 23

OPÉRATION : SAPIN DE NOËL

Une deuxième vie pour mon sapin !

Votre commune et Evolis 23 récupèrent vos sapins de Noël.

Vous êtes habitant de la commune et vous souhaitez participer à l'opération broyage de sapins de Noël ?

Rien de plus simple, déposez votre sapin :

PLACE DU CHAMP DE FOIRE
(côté aire de jeux)

dans l'emplacement prévu à cet effet.

Sapins naturels uniquement, nus, sans décorations, sans emballage, sans pot, sans neige artificielle, etc.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

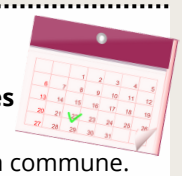

Les calendriers de collecte des déchets seront **disponibles courant janvier à l'accueil de la Mairie,** ou sur le **site internet**, la page **facebook** ou l'**application mobile** de la commune.

Ils seront aussi téléchargeables sur le site d'Evolis23 en vous rendant sur le lien suivant : **https://www.evolis23.fr/teomi/jour-collecte-2/**

JOUR DE COLLECTE : CHANGEMENT !

Dans le courant du mois de janvier, **les usagers concernés par des changements de tournées** vont recevoir le nouveau calendrier directement dans leur boite aux lettres.

(distribués par Evolis23 courant janvier, pour une application au 1er février 2023)

Lieux-dits concernés :

Écoubillat, Épirat, Félines, La Pouges, La Tourette, Le breuil, Le Pont, Le Pont à la Chatte, Les Courreauds

OPÉRATION : RÉCUPÉRATION DE COQUILLES HUÎTRES

Evolis 23 propose aux usagers de récupérer les restes de coquilles d'huîtres durant la période des fêtes de Noël et du nouvel an.

La période de la nouvelle opération sera du 26 décembre 22 au 16 janvier 23.

Rapportez-les en déchèterie avec tous vos autres coquillages, sans emballage, sans rince-doigts et sans plastique !

La matière organique a des propriétés spécifiques (elle est riche en calcium, par exemple) qui favorisent la qualité du sol. Elle est broyée et mélangée avec une partie des déchets végétaux, pour être ensuite récupérée par un agriculteur du territoire.

SANTÉ

PERMANENCE CLIC

Vous recherchez des informations concernant les services vous permettant de rester vivre à votre domicile ?

Vous souhaitez connaitre les dispositifs permettant de financer ces aides ? Vous souhaitez déposer une demande d'APA et vous ne savez pas où vous adresser ?

Votre conjoint(e), votre parent, présente des troubles cognitifs et vous vous sentez démuni face à cette situation ?
Vous envisagez une entrée en EHPAD pour vous ou un proche ?

À partir de Janvier 2023, **Madame BILLON Odile, Travailleur Médico-Social** pourra répondre à toutes vos questions lors de

PERMANENCES LE 1ER JEUDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H À 11 H
À LA MÉDIATHÈQUE DE GENOUILLAC.

Sur rendez-vous pris au 05.44.30.25.54 ou obillon@creuse.fr

Le CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET COORDINATION (CLIC) est un service proposé par le Conseil Départemental de la Creuse.

VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MILLE PAGES

Deux soirées sont organisées par l'équipe de la médiathèque pour les nuits de la lecture !

- **vendredi 20 janvier à 17h :**
  ➡ jeux de mots en équipe pour les adultes
- **samedi 21 janvier à 17 h :**
  ➡ doudous, plaid et compagnie... pour les enfants (histoires sans peur, à partir de 3 ans)

Merci de penser à vous inscrire pour participer à ces 2 soirées.

Bonne année 2023 !
de la part de toute l'équipe des bénévoles qui participe à la vie de la médiathèque.
Maryvonne, Brigitte, Christine, Glynis, Marie-Hélène, Myrthe et Joëlle

LE CHAI

Ouverture exceptionnelle le samedi 14 janvier de 10h à 17h :
Venez découvrir les locaux, vous inscrire à nos activités, et discuter de vos projets !

Animations du mois :

- La troisième rencontre autour du **projet de recherche sur le lien social** aura lieu le : **mercredi 11 janvier, de 17h à 19h.**

Pas besoin d'être un expert, ces temps d'échanges sont ouverts à tous !

- **Ateliers numériques tous niveaux :** les mardis et vendredis
- **Atelier dessin :** les jeudis dès 15h

Renseignements et inscriptions :
À l'accueil du Chai, 22 rue Grande
du mardi au jeudi de 10h à 17h - le vendredi de 10h à 15h
05 44 30 07 66 – lechai@portesdelacreuseenmarche.fr
Service de la communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche

Une séance de cinéma est prévue courant janvier 2023, la date et le titre du film seront communiqués ultérieurement.

HABITAT

LOGEMENT EN CREUSE : DES AIDES A LA RÉNOVATION

*Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur souhaitant conventionner votre logement, le **Programme d'Intérêt Général (PIG)** vous permet de bénéficier d'aides afin de le rénover sous certaines conditions.*

Pour connaître les conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à :

- contacter l'équipe pluridisciplinaire de **Creuse Habitat : au 05 87 80 90 30** ou à **habitat@creuse.fr**
- ou à vous rendre à leurs **permanences de proximité (sur rdv)**

Horaires d'ouverture : Les lundis de13h30 à 17h00, les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et les vendredis de 9h00 à 12h00.

NUMÉROS D'URGENCE

MÉDECINS DE GARDE

15 ou 05 55 41 82 02

URGENCES DENTAIRES

Contactez le 09 60 40 44 80

PHARMACIES DE GARDE

Contactez le 3237.

CONTACTS

Mairie
05.55.62.10.38
mairie.bonnat@orange.fr
du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h45-17h
vendredi : 8h30-12h30 et 14h-16h

Maison France Services
05.55.62.85.04
bonnat@france-services.gouv.fr
du lundi au jeudi :
8h30-12h30 et 13h45-17h
vendredi : 8h30-12h30 et 14h-16h

Médiathèque Mille Pages
05.55.81.09.66
bibliotheque.bonnat@orange.fr
Mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h et 14h-18h
Jeudi et samedi : 9h-12h